

Elémentaire
PIERRE CURIE
15 Av J-P. Sabatier
31270 Frouzins
Tél/Fax : 05/34/51/25/44.
ce.0312409a@ac-toulouse.fr



Procédure d'affectation en 6^{ème} Rentrée 2024

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant en 6^{ème} dans un collège public, je vous transmets la procédure à suivre ; vous devrez être très attentifs aux échéances indiquées :

Du JEUDI 8 FEVRIER au LUNDI 26 FEVRIER :

Le directeur constitue le fichier des élèves susceptibles d'entrer en 6^{ème} en mettant à jour la base de données ONDE et validation par l'Inspecteur de circonscription. Transfert du fichier dans l'application Affelnet 6^{ème} (> Constitution de la base de données SIECLE pour le secondaire).

Édition et diffusion auprès des familles de la **fiche de liaison volet 1** pour vérification des adresses et coordonnées. Diffusion auprès des familles de la lettre d'information annexe IV (Procédure expliquée par le DASDEN 31), le lundi 26 février.

MARDI 19 MARS au plus tard :

Retour impératif de la **fiche de liaison volet 1**, datée et signée, sur laquelle il a été vérifié l'exactitude des informations indiquées.

Cette fiche ne présage pas d'une décision de passage.

Pour connaître la « Sectorisation des collèges 2024 »

<https://www.ecollege.haute-garonne.fr/sectorisation-des-colleges/>

VENDREDI 22 MARS :

Lancement de la détermination **automatique** du collège de secteur par les services académiques de la DAEPS.

JEUDI 28 MARS :

Édition par le directeur de la **fiche de liaison volet 2** avec le collège de secteur indiqué en fonction de l'adresse de votre enfant (indiquée dans la fiche de liaison volet 1). Diffusion aux familles de la fiche de liaison volet 2 pour effectuer leurs vœux.

JEUDI 25 AVRIL au plus tard :

Retour impératif de la **fiche de liaison volet 2** accompagnée le cas échéant des justificatifs de dérogation au critère médical.

Indiquez les souhaits de formation et de langue(s) vivante(s).

VENDREDI 3 MAI

Remise des accusés de réception si demande de dérogation

LUNDI 14 MAI

Notification de la décision de passage

JEUDI 6 JUIN :

Édition par les principaux de collège des listes des élèves affectés en 6^{ème}. Notification d'affectation aux familles par les principaux de collège.

Du 6 au 13 JUIN dernier délai:

Inscription **par vos soins** de votre enfant dans son collège et/ou utilisation d'Educonnect pour une inscription dématérialisée.

Site du DSDEN 31 pour obtenir toutes les informations complémentaires :

<https://www.ac-toulouse.fr/dsden-de-la-haute-garonne-121452>

L'inscription en ligne est accessible via teleservices.education.gouv.fr avec le compte EduConnect ou FranceConnect.

L'inscription en ligne permet aux établissements :

- ➔ de bénéficier de données plus fiables car recueillis à la source ;
- ➔ de gagner du temps (moins de saisies et relance des familles facilitées) ;
- ➔ d'utiliser moins de papier.

L'inscription en ligne permet aux parents :

- ➔ de procéder, en ligne, à l'inscription administrative de leur enfant dans son collège d'affectation ;
- ➔ de vérifier et de compléter leurs informations administratives et celles de leur enfant ;
- ➔ de prendre connaissance de documents complémentaires dont certains sont à rendre au collège.